

n°6 • novembre 2006



FNAU



Club Projet Urbain

& paysage
Avignon,
Rives du Rhône
& transversalité institutionnelle

Une participation des agences de plus en plus forte en 2005/2006

Caroline Brichet Bernard ■
Isabelle Leulier-Ledoux
Annabelle Ray

Angers

Arnaud Blanchard ■ / Aude Cartier ■
Laurence Haegel ■

Avignon

Katia Emerand

Bayonne

Nathalie Etahiri
Helena Farné ■ / Audrey Kalsczyk ■

Besançon

David Chabot ■

Béthune

Anne-Marie Argouarch ■

Brest

Rachid Kander ■ / Corinne Loup

Clermont-Ferrand

Florence Danhyer ■

Dunkerque

Yannick Goetz ■ / Frédéric Pontoire

Grenoble

Paul Lecroart / Gwénaelle Zunino ■

Ile de France

Agnès Gori-Rasse / Anny Logiou ■

Le Havre

Armelle Livory-Moser ■

Lorient

Franck Charlin

Lyon

Stéphane Dubu ■ / Frédéric Roustan ■

Marseille

André Morand ■

Metz

Florent Haro ■ / Arnaud Rollet ■

Nîmes

Adeline Mathieu ■

Montbéliard

Nicolas Delbouille

Oise-la-Vallée

Nadia Arbaoui / Philippe Verdier

Orléans

Caroline Feneuil ■ / France-Laure Labeeuw

Reims

Jérôme Malle

Rennes

Yves Gendron ■ / Janine Ruf ■

Strasbourg

Yvan Castera / Jérôme Ionesco ■

Toulouse

Céline Tanguay ■

Tours

Membres extérieurs

Vincent Braquet ■

Ministère - DGUHC

Jean-Paul Blais ■

Ministère - PUCA

Marion Unal

Commissariat Général du Plan

Pascale Poupinot ■

FNAU

Membres observateurs

M. Fikrate ■,

Délégué National des Agences Urbaines marocaines et directeur Général de l'agence urbaine de Marrakech,

M. Abied ■,

responsable du département Etudes Urbaines de l'agence urbaine de Marrakech

■ Participants de l'atelier d'Avignon



La Cité des Papes à Avignon sur fond de Luberon

Editorial

En 2006, Le Club a connu plusieurs changements avec l'arrivée de jeunes professionnels remplaçant des anciens ayant vogué vers d'autres aventures...

L'année 2006 a aussi été marquée par un des ateliers les plus fréquentés depuis 6 ans avec la présence d'une trentaine de personnes.

Le renouvellement des membres du club est également dû à l'arrivée de nouvelles agences et à l'intervention de personnes extérieures.

Cet atelier d'Avignon a confirmé un triple intérêt. Il s'agissait d'une part d'offrir à l'agglomération invitante des réflexions et des pistes d'interventions pertinentes pour l'avenir. D'autre part, de renforcer le réseau autour de problématiques communes ; et enfin de former de jeunes urbanistes des agences à «l'art du projet».

Le thème choisi pour Avignon sur les rives du Rhône et la transversalité institutionnelle était en soi un défi. Il s'agissait de travailler sur un territoire complexe à la confluence de deux fleuves et au carrefour de trois départements et de deux régions aux approches culturelles distinctes.



Le territoire fût, comme à l'accoutumée, observé avec beaucoup d'attention

Les résultats ont permis de réunir les élus des différentes rives et d'enrichir et renforcer le débat déjà entamé.

La présence d'observateurs extérieurs de l'agence urbaine de Marrakech, du PUCA et de la DGUHC, intéressés par la démarche d'atelier, a été fortement appréciée.

Les animateurs
Yves Gendron et Frédéric Roustan

Club Projet Urbain & paysage FNAU

Bilan des activités et programmes

7 octobre 2005

Examen des candidatures pour l'atelier annuel et organisation de l'année 2006.

20 janvier 2006

Bilan sur les activités 2005 du Club.

Préparation de l'atelier d'Avignon avec Laurence HAEGEL de l'Agence d'Urbanisme de l'aire Avignonnaise.

22, 23 et 24 mars 2006

Atelier projet urbain et paysage (3 jours) à Avignon sur «Rives du Rhône et transversalité institutionnelle».

14 juin 2006

Participation de Rachid KANDER de l'Agence de Clermont Ferrand à une journée d'échanges sur les Projets Métropolitains à Strasbourg.

14 septembre 2006

Point sur les activités du Club pour 2006 et préparation du programme 2007.

Retour d'expériences sur la restitution publique de l'atelier d'Avignon, notamment sur l'élaboration des stratégies de projet, leur représentation graphique et orale.

Propositions d'atelier 2007 par Florence DANHYER de Dunkerque et Yvan CASTERA de Toulouse.

Dernière minute

L'atelier de 3 jours organisé par l'agence de Toulouse devrait se dérouler en avril 2007 à Carbone et aura pour thème «un projet de territoire pour un pôle d'équilibre».

Nous tenons à saluer et à remercier Anne-marie Argouarch et Laurence Haegel pour toutes ces années passées au club.

Avant propos

Comme chaque année, le **Club Projet Urbain et Paysage** de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme propose un panorama de ses activités de l'année écoulée. Depuis 7 ans, les urbanistes du Club s'intéressent au rôle que peuvent jouer les fronts d'eau et les grandes infrastructures de transport pour structurer et embellir les paysages et le cadre urbain des villes françaises. En 2006, l'atelier du Club s'est installé à Avignon le long des berges du Rhône et de la Durance et à deux pas de la gare TGV. Une nouvelle agence d'urbanisme a été créée en 2004 sur l'aire urbaine avignonnaise, et le Club lui a apporté son appui pour imaginer et proposer un projet d'aménagement sur ce territoire de confluence.

Riche de ses 50 agences, la FNAU offre à ses experts un lieu privilégié de construction d'une «culture commune» où chacun peut venir comparer ses méthodes, confronter ses problématiques et ses territoires. Couvrant tous les champs disciplinaires de l'urbanisme, les «Clubs Thématiques» de la FNAU permettent de mutualiser les expériences, de capitaliser les savoirs... et aussi de préparer des «projets». Le Club «Projet Urbain et Paysage» est emblématique de cette vocation diversifiée d'échange, de formation et de production.

Marcel BELLIOU
Délégué Général

«La fédération des acteurs de l'aire avignonnaise autour d'un projet commun et leur inscription dans le «croissant fertile», territoire qui s'étend depuis Roquemaure, longe la Durance jusqu'à Caumont et le Rhône jusqu'à Aramon, constitue un enjeu majeur pour l'auRa, récemment constituée. Je tiens à remercier chaleureusement les professionnels du club Projet Urbain et Paysage qui ont su s'inscrire dans cette optique. Leur intervention a permis de

réaffirmer le fait que les pratiques quotidiennes s'exercent au-delà des limites institutionnelles et géographiques et que le Rhône et la Durance, loin d'être des frontières devaient être des points de rencontre...»

Dominique MUSSLIN,
 Directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'aire Avignonnaise



Elus locaux :

M. Christian BOUILLOT,
 adjoint à l'urbanisme de la Ville d'Avignon et président de l'auRa

M. Michel JOUBERT,
 adjoint au maire chargé de l'intercommunalité de la Ville de Villeneuve-lès-Avignon

M. Christian RANDOULET,
 adjoint au maire chargé de l'urbanisme de la Ville des Angles et membre du bureau de l'auRa

Techniciens :

Mme Véronique CASTEL,
 Compagnie Nationale du Rhône

M. Denis CHASTANIER,
 directeur de la politique urbaine de la Ville d'Avignon

M. Sylvestre CLAP,
 directeur du service Inventaire et archives de la Ville d'Avignon

Mme Anne ESTINGOY-BERTRAND,
 direction interrégionale Rhône Saône, Voies Navigables de France

M. Bruno GALLET,
 Directeur du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Vaucluse

Mme Véronique GERMAIN et M. Stéphane CARDENE,
 Ville d'Avignon, direction de la politique urbaine, service Etudes maîtrise d'ouvrage habitat

M. Jean-Louis PERRIN,
 Directeur Départemental de l'Équipement du Vaucluse

Associations

M. Philippe MALLET,
 Vice-président de la confédération des riverains du Rhône et de ses affluents et responsable de l'association Action Durance



Le déroulement de l'atelier

Une participation importante

- 30 urbanistes
- 20 agences représentées, dont l'agence urbaine de Marrakech en coopération avec l'agence de Clermont-Ferrand

Déroulement des trois jours

Le 22 mars 2006

- Visite de terrain pour appréhender, comprendre le territoire et ses enjeux...
- Interventions de personnalités locales (élus, techniciens, associations...)
- Séance de «brainstorming» collective avec les membres du club, réactions «à chaud» sur le territoire

Le 23 mars 2006

Travail à la salle St Praxède, à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
 Quatre groupes thématiques :

- Ville, eau et fleuve
- Développement et déplacements
- Les grands morceaux de territoire
- Visions et futurs du territoire

Le 24 mars 2006

- Mise au propre et restitution publique des travaux

Rives du Rhône & transversalité institutionnelle

«L'intervention des membres du club Projet Urbain et Paysage a permis d'appuyer les initiatives menées par l'auRa depuis sa création pour montrer que l'aire avignonnaise fonctionne au-delà des découpages administratifs. Leur discours soigneusement illustré a laissé une image forte des limites, atouts et potentiels de ce territoire de confluence, image que l'agence d'urbanisme s'emploiera à diffuser dans les années à venir».

Christian BOUILLOT,
adjoint à l'urbanisme de la Ville d'Avignon
et président de l'auRa

Les motifs de la candidature

De constitution récente, l'Agence d'Urbanisme de l'aire Avignonnaise (auRa) a sollicité le club Projet Urbain et Paysages pour alimenter les réflexions actuelles menées sur le projet de territoire de l'aire avignonnaise avec les communes des Angles, d'Avignon et de Villeneuve-lès-Avignon. Avignon a constitué la sixième expérience du club sur le thème des «rives de ville».

L'apport d'expertises extérieures et de nouvelles façons de lire la ville visait à réfléchir à un projet de territoire affranchi des limites institutionnelles.

Il s'agissait de proposer aux acteurs de l'aire avignonnaise d'échanger sur des enjeux et des projets communs, afin de renforcer des partenariats naissants et d'en encourager de nouveaux.

Le contexte de l'atelier avignonnais

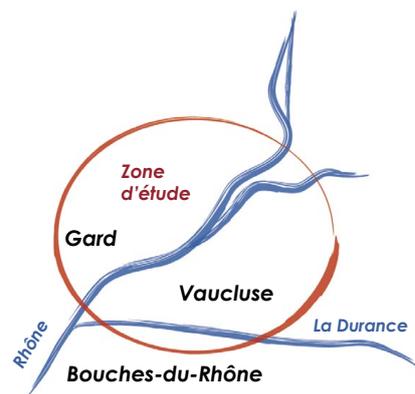
Le thème de cette année s'articulait autour de trois grands axes de réflexion.

Le premier est celui de la **transversalité institutionnelle** qui constitue la spécificité du territoire et de l'atelier avec un périmètre de réflexion qui intègre trois communes, trois départements (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) et deux régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon).

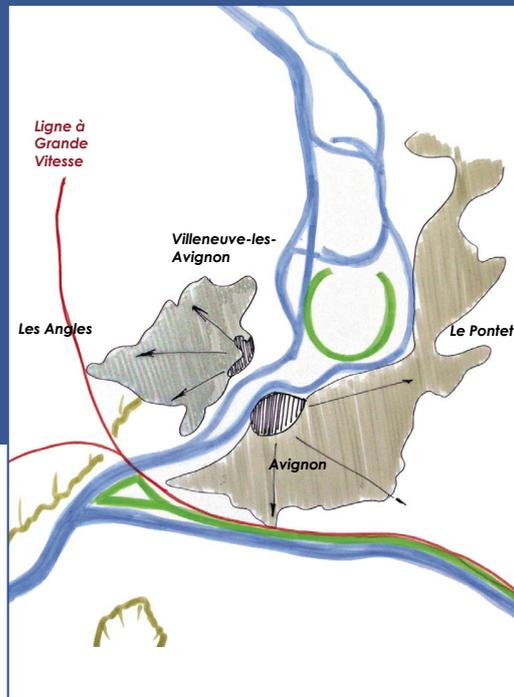
Le deuxième axe concerne l'**attractivité économique** de l'agglomération. Ce thème a été mis en évidence par les élus lors de réunions préparatoires à l'atelier. Il renvoie notamment au potentiel encore peu exploité du Rhône et de la Durance comme moteurs de développement économique, les 3 communes s'étant jusqu'alors étendues en tournant le dos aux fleuves.

Le troisième axe de réflexion porte sur le **maillage des infrastructures** sur le territoire. L'amélioration des connexions de part et d'autre du Rhône et de la Durance ainsi que la desserte efficiente de l'ensemble des communes nécessitent d'importants investissements.

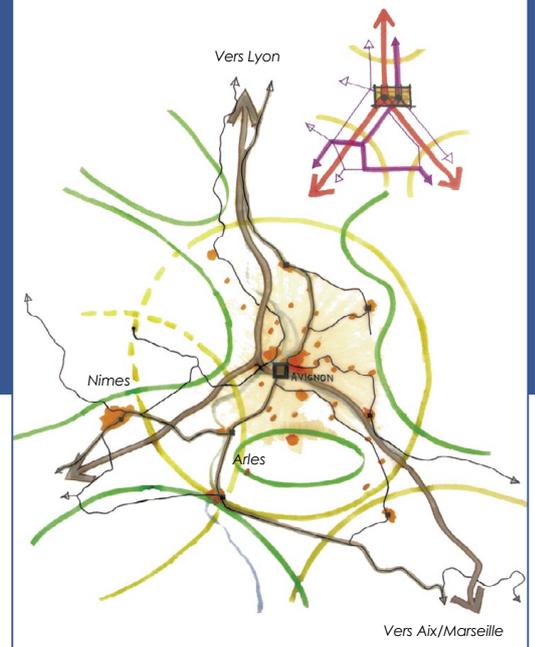
Ces trois thèmes présentent un enjeu majeur commun, celui des déplacements et de l'accessibilité, qui constituent des éléments clés du développement économique et de l'attractivité d'un territoire. Les mobilités quotidiennes des populations (flux domicile – travail, loisirs), qui s'affranchissent des limites institutionnelles, génèrent en effet diverses activités pour les communes. La sphère institutionnelle se doit donc de répondre aux attentes des usagers en matière de déplacements, et une meilleure coopération entre les différents acteurs est nécessaire pour optimiser les échanges entre territoires.



Une agglomération qui s'est étendue de part et d'autre du Rhône



La double étoile ferroviaire



Un diagnostic et des messages clairs

Un territoire «choyé» mais peu exploité

La région avignonnaise dispose d'atouts certains, tant en matière d'axes de communication qu'au niveau des paysages ou du patrimoine. Mais le sentiment partagé au cours de l'atelier était celui d'un territoire dormant sur ses acquis.

Un cadre de vie à redonner aux habitants

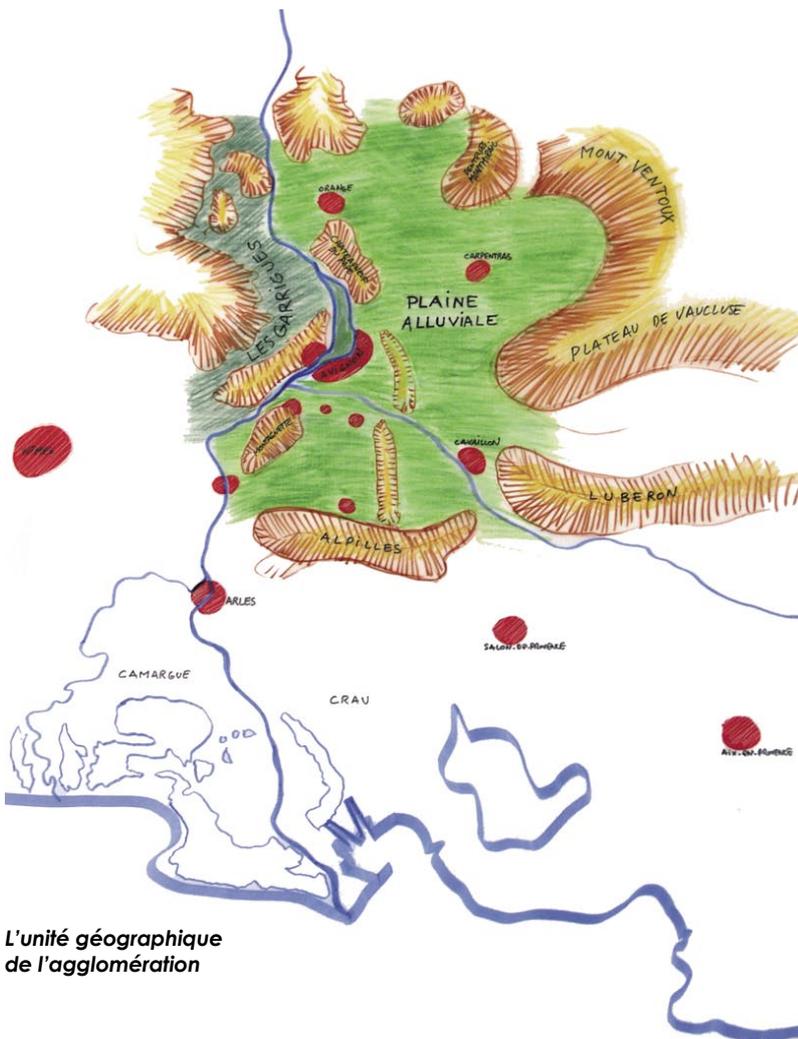
L'extension urbaine de ces dernières années ne s'est pas toujours effectuée en respectant les paysages et le cadre de vie.

- L'espace urbain s'est étendu en tournant le dos au fleuve. Le fleuve génère des flux mais sans relation avec ses berges et avec les communes riveraines
- Les rives sont un enchevêtrement d'infrastructures de communications dédiées à l'automobile fragmentant le territoire.

Quant aux espaces naturels et agricoles, ils sont difficilement lisibles suite à l'étalement des bourgs ruraux aux confins des franges urbaines et dans l'arrière-pays.

Toutefois, certains espaces offrent des «respirations» au sein des zones denses et bâties : les îles de la Barthelasse et Piot, la presqu'île de Courfine, les plaines des Angles et de l'Abbaye sont autant d'îlots de nature qui mériteraient d'être valorisés.

De plus, les reliefs alentour (Mont Ventoux, Lubéron, Alpilles, Montagnette, Garrigue gardoise...) constituent une unité géographique qui transcende les limites institutionnelles. Sites mondialement connus pour certains, ils offrent également une image forte à la région avignonnaise.



L'unité géographique de l'agglomération

« Cette démarche novatrice initiée par l'auRa avec l'atelier du club Projet Urbain et Paysage a généré des propositions très intéressantes, en particulier sur l'île de la Barthelasse. Marquée par toute une série de barrières (route, voie ferrée, digue), la plaine des Angles n'offre guère de possibilités en termes de contact avec les berges et la voie d'eau. D'où l'intérêt de la proposition du festival des Jardins

qui, même s'il ne concerne pas directement la commune des Angles, pourra être ouvert à ses habitants dans une optique d'intercommunalité ».

Christian RANDOULET,
adjoint au maire
chargé de l'urbanisme de la Ville des Angles
et membre du bureau de l'auRa

**Le pont TGV,
une ligne de force
dans le paysage**



Un projet de territoire aux multiples facettes

Un projet de territoire a pu être esquissé à l'issue de l'atelier. Il s'appuie, d'une part, sur un principe de réseau décliné à différentes échelles et d'autre part, sur la valorisation du paysage et la présence de l'eau.

Les investissements nécessaires sont à la hauteur de l'enjeu d'un développement durable et équilibré du bassin de vie avignonnais et de la préservation de son identité.

Au-delà de la diversité des échelles et des problématiques abordées, le projet, portant sur un périmètre d'investigation large, ne saurait être conduit sans mobiliser les différentes communes. Aujourd'hui, celles-ci ne peuvent plus agir seules, cela supposant une coordination de leurs modes opératoires souvent distincts.

Les fluctuations géographiques...

Lorsque les échanges s'inscrivaient encore à l'échelle nationale selon un axe nord – sud, Avignon jouissait d'une position centrale dans le grand sud-est entre Marseille et Lyon. Mais, à l'heure de l'ouverture européenne, Avignon a désormais pour défi de se positionner par rapport aux arcs est-ouest émergents :

- L'arc méditerranéen : Barcelone – Marseille – Gênes
- L'arc « métropolitain » : Clermont-Ferrand – Lyon – Grenoble – Genève.

L'atout confluence une démarche globale

La présence des infrastructures routières, ferroviaires et fluviales est à double tranchant : les axes TGV et autoroutiers bordant le bassin de vie facilitent « l'évitement » du territoire mais favorisent aussi son « attractivité ». Ils peuvent catalyser le développement de l'agglomération avignonnaise autour de ses principaux atouts, qui sont :

- Le patrimoine historique et culturel
- La culture maraîchère, renforcée par le pôle de compétitivité Fruits et Légumes s'organisant

autour du technopôle Agroparc, au sud-est de la zone de Courtine

- La « marque » Avignon, puissant vecteur de rayonnement.

La plus-value spécifique du ferroviaire

Les voies ferrées sont un atout pour le développement et la réorganisation des secteurs périurbains d'Avignon. Mais, plus que toute autre infrastructure, elles participent au positionnement de son bassin de vie au cœur d'un réseau de villes européen, national et local.

Le schéma de la double étoile ferroviaire permet de se rendre compte de la richesse et du potentiel du transport ferroviaire qui, aujourd'hui, n'est pas complètement exploité. Le bassin de vie d'Avignon dispose d'une double étoile ferroviaire à l'interface des segments languedociens et provençaux de l'arc méditerranéen.

D'une part, l'étoile européenne et nationale du TGV. D'autre part, l'étoile nationale et locale du réseau classique (PLM + TER + fret).

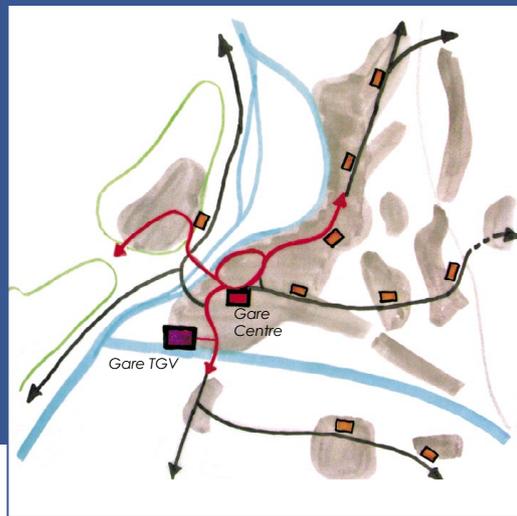
L'étoile du réseau classique est intéressante à double titre. Elle permet :

- D'organiser la desserte et de structurer le développement des communes périphériques plus ou moins proches d'Avignon, allant de Villeneuve, Le Pontet jusqu'à Carpentras, Cavailhon ...
- De traverser les grands sites naturels et touristiques rhodaniens, sans toutefois les desservir complètement.

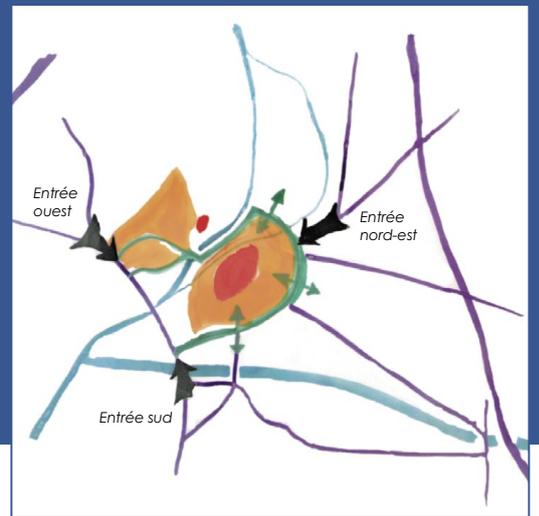
Un meilleur partage de la voie ferrée entre trafic fret et trafic voyageur doit donc être pensé. Par ailleurs, pour optimiser ce réseau, il s'agirait de compléter le maillage des voies :

- En créant une liaison ferroviaire entre la gare d'Avignon centre (gare centrale pour les TER) et la gare TGV de Courtine
- En évitant les « rebroussements » de trains.

En parallèle, de nouvelles gares ou haltes ferroviaires pourraient être mise en place pour structurer l'urbanisation périphérique, mais aussi pour accéder aux secteurs d'habitat dense et aux zones d'activités existantes, offrant ainsi une alternative supplémentaire à l'automobile.



Propositions pour le réseau ferré



Propositions pour le réseau viaire

Les déplacements comme supports de projet de territoire

Mettre en place une réelle cohérence entre développement et déplacements

Il a été proposé de reconsidérer le système global de déplacements pour qu'il devienne un support d'organisation du territoire. Hiérarchiser les déplacements permettrait :

- De valoriser l'ensemble de l'agglomération
- D'assurer l'équilibre entre les différents modes et vitesses de déplacement.

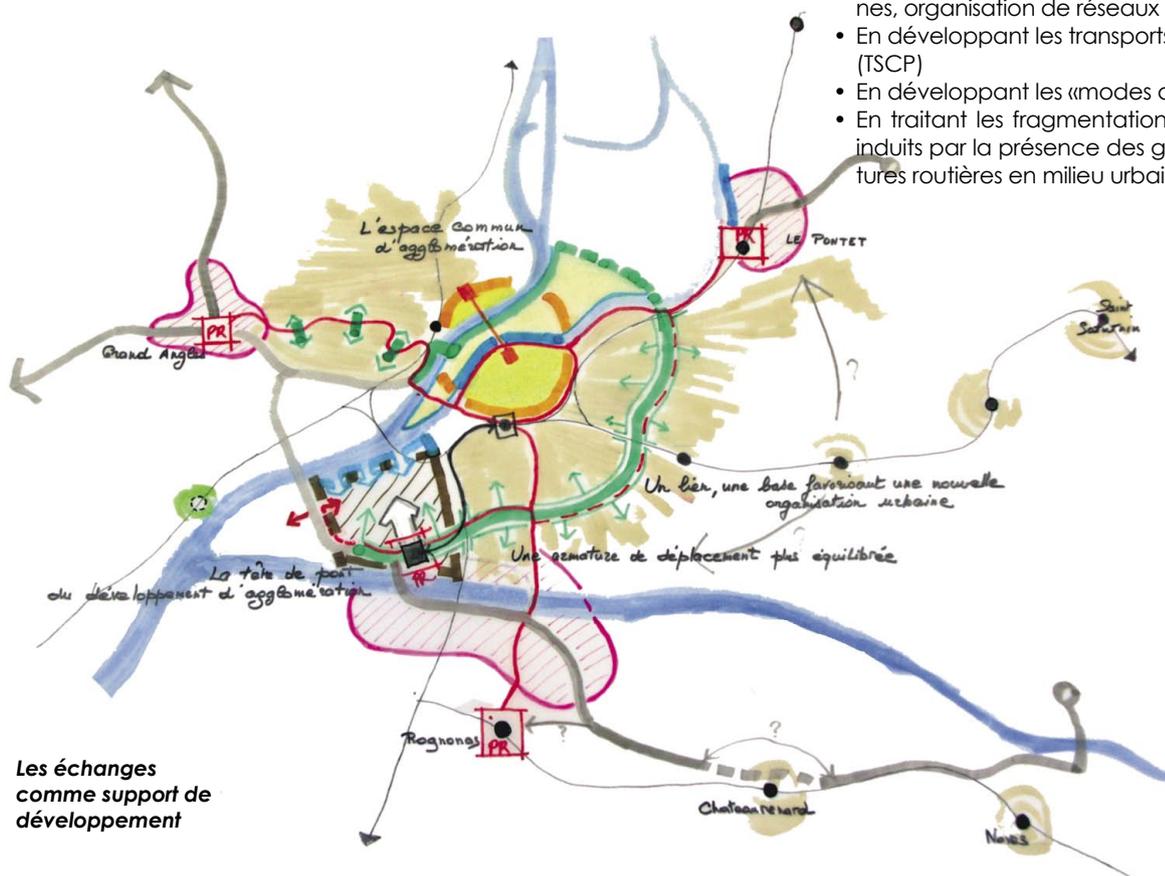
Favoriser une nouvelle organisation urbaine selon deux grands axes

Tirer parti des deux gares :

- La gare TGV pour les grandes lignes
- La gare centre d'Avignon pour structurer et développer un réseau local et régional de transport en commun.

Désengorger le centre de l'agglomération du transit routier pour aérer, relier et requalifier le tissu urbain :

- En hiérarchisant le réseau de voiries pour assurer un meilleur fonctionnement de l'agglomération (création d'un boulevard urbain, parking d'entrée de ville, restructuration de voies urbaines, organisation de réseaux de quartiers ...)
- En développant les transports en commun (TSCP)
- En développant les «modes doux»
- En traitant les fragmentations et les non lieux induits par la présence des grandes infrastructures routières en milieu urbain.



Les échanges comme support de développement



Pointe de Courtine

«Les urbanistes du réseau de la FNAU ont dû, en un laps de temps très court, s'imprégner de la culture avignonnaise et réfléchir, au-delà de nos communes, à l'avenir de ce territoire de confluence. Certaines de leurs propositions sont allées dans le sens des initiatives menées à l'heure actuelle par la municipalité de Villeneuve-lès-Avignon.»

Michel JOUBERT,
adjoint au maire
chargé de l'intercommunalité
de Villeneuve-lès-Avignon



Vue d'Avignon depuis
la garrigue gardoise

La requalification urbaine et paysagère, un enjeu de développement

Débarrasser les abords des remparts d'une partie des trafics pour notamment :

- Reconstituer des espaces publics susceptibles de mettre en valeur les paysages et le patrimoine
- Tirer parti du rapport à l'eau au niveau du Rhône
- Identifier un espace public d'agglomération.

Engager une réflexion sur les entrées sud, ouest et nord-est de l'agglomération et définir des priorités

Ces entrées portent sur des problématiques différentes :

- Au sud, une entrée à créer dès la rive sud de la Durance en travaillant le lien avec les communes bucco rhodaniennes, pour redonner de l'épaisseur à l'agglomération
- A l'ouest, une entrée à aménager au niveau des Angles en mettant en place un parking relais relié au centre d'Avignon par un transport en site propre (déclassement de la voie rapide). De plus, le développement du centre commercial doit être maîtrisé afin de préserver la garrigue gardoise
- Au nord-est, une entrée à reconfigurer en tenant compte de la vocation économique et commerciale de la zone du Pontet. Il s'agit de

traiter la présence de friches et de bâtiments sans caractère par la mise en oeuvre d'un cahier des charges environnemental.

Hiérarchiser les sites de développement

L'enjeu est de ne pas obérer l'avenir par des fonctions qui peuvent être incompatibles entre elles.

Dans cette perspective, il s'agit de développer en premier lieu le secteur est du site de «Courtine», à la confluence du Rhône et de la Durance, en gardant comme réserve foncière la pointe ouest, site majeur à proximité du centre d'Avignon.

Accompagner le maillage du territoire d'une nouvelle «infrastructure verte»

L'idée est d'accompagner le territoire d'une nouvelle «infrastructure verte» pour faire le lien entre la ville centre d'Avignon, les communes périphériques et les sites d'extension urbaine.

L'extension future de la ville d'Avignon se fera principalement vers l'est, dans la plaine maraîchère. Aujourd'hui, cet arrière-pays agricole est peu reconnu par rapport à la pointe de Courtine ou aux berges du Rhône. Il s'agit pourtant d'un espace où s'étendra la ville de demain. Ce territoire représente un enjeu de paysage fort en lien avec le projet urbain (cf. les «jardins des rives»).

Il a été proposé :

- D'améliorer le «dialogue» entre la ville et l'espace rural, en composant les projets d'extension autour d'«infrastructures vertes»: espaces de respiration offrant une co-visibilité avec le grand paysage, lieux support d'équipements, d'espaces de loisirs, de circulations douces ...
- De rattacher les quartiers de grands ensembles aux «infrastructures vertes» en requalifiant les espaces publics (rues, parcs de proximité, itinéraires cyclables...)
- De valoriser l'identité des sites traversés : canaux (roubines), haies coupe-vent dans la plaine agricole, belvédères ...

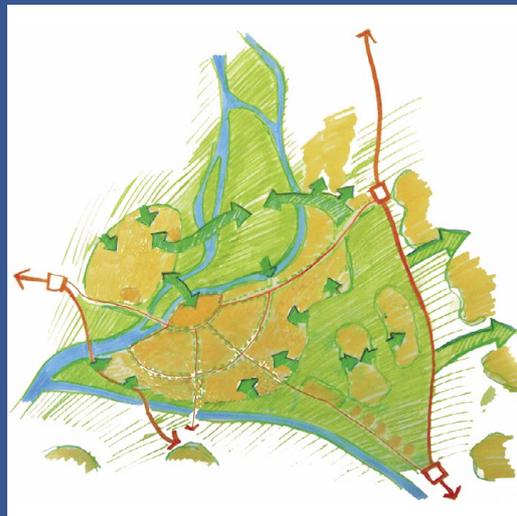
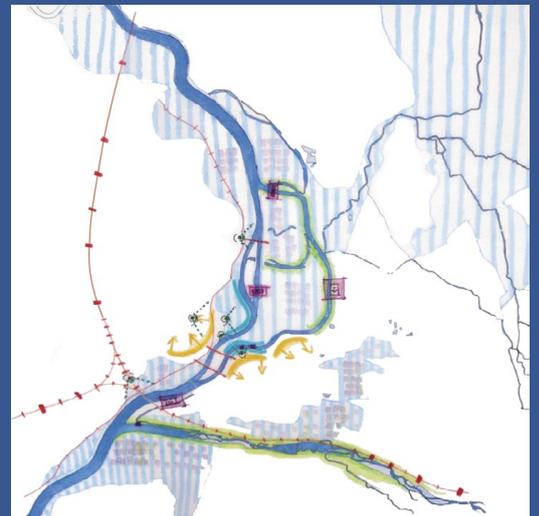


Schéma des infrastructures vertes



L'eau, un élément incontournable

L'eau, élément fédérateur et porteur de projets

Les fleuves, les cours d'eau et les «roubines» traversent et relient les communes entre elles. L'eau constitue un enjeu commun et présente un réel potentiel pour des territoires peu exploités ou mis en valeur (friches agricoles, zones inondables...).

En parallèle de la structuration du réseau terrestre de transports, il a ainsi été proposé d'organiser le territoire en tenant compte de cette omniprésence de l'eau constituant plus un atout qu'une contrainte.

Valoriser l'eau comme un atout du territoire

Le Rhône et la Durance constituent l'épine dorsale du projet. Sur le fleuve et la rivière pourraient être repositionnés les franchissements, les lieux de rassemblement des habitants ainsi que des points de contacts avec l'eau.

Un point d'ancrage, l'île de la Barthelasse

Désigner un projet fédérateur

La création d'un lieu événement au centre de l'agglomération et commun à l'ensemble des habitants est apparue comme primordiale. L'île de la Barthelasse semble pouvoir répondre à ce défi.

Elle occupe en effet une position stratégique, au cœur du couloir fluvial rhodanien et entre deux points d'ancrage fondateurs, le rocher des Doms à Avignon, et la tour Philippe Le Bel à Villeneuve-lès-Avignon. Préservée de l'urbanisation car soumise au risque d'inondations, cet îlot de nature au pied du Palais des Papes offre un point de vue exceptionnel sur les deux villes implantées en promontoire, Avignon et Les Angles, pour jadis mieux s'observer.

Donner une programmation supra-communale aux «jardins des rives»

L'île de la Barthelasse a été désignée comme le lieu idéal pour la création de jardins.

Pour donner corps à un grand parc public d'agglomération, le club a suggéré la mise en place d'un festival des jardins axé sur les savoir-faire locaux agricoles, et dont la programmation serait diffusée sur l'ensemble du territoire : des festivités pourraient aussi se tenir simultanément dans les communes périphériques.



L'île de la Barthelasse, les jardins des rives



L'île de la Barthelasse et le Rhône

**Le pont St-Bénézet
(le pont d'Avignon)**



Ce programme pourrait non seulement servir de contrepoids à l'évènement du Festival d'Avignon, mais aussi fédérer l'ensemble des communes du territoire autour d'un projet commun.

Dans la mesure où il couvrirait des territorialités différentes, cet évènement pourrait être monté sous l'égide d'un projet européen URBAN ou INTERREG (exemple du Jardin des Deux Rives Strasbourg-Kehl) pour fédérer les différents acteurs locaux.

Par ailleurs, il a été proposé de compléter ces festivités par des volets d'intégration locale tels que :

- la déclinaison de micro-jardins dans les quartiers et communes (exemple : Lausanne) ;
- la réalisation des jardins au travers d'«emplois solidarité» ;

Enfin, il a été proposé de créer un aménagement phare contemporain complétant le patrimoine local. L'idée du prolongement du pont Saint-Bénézet, dit «pont d'Avignon» a été avancée.

Restitution des réflexions de l'atelier
Laurence Haegel
assistée d'**Aude Cartier**

Brèves d'Agence

Peut-on parler de projets ruraux et périurbains comme on parle de projets urbains ?

En mars 2006, l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours a publié les résultats d'un important travail sur «Paysage et agriculture dans le projet du SCoT». Ce document présente la méthodologie et une série de cartes, dont une synthèse de l'occupation du sol (inventaire réalisé au cours de l'été 2003/2004, cartographié sur SIG à l'échelle 1/15000) croisée avec les secteurs de projets (zones d'urbanisation future, infrastructures).

Cette connaissance pointue du territoire est aujourd'hui une base de travail pour plusieurs projets intercommunaux (mise en valeur touristique de territoires inondables, projets de Zone Agricole Protégée, développement de zones d'activités en lien avec le grand paysage).

Pour nous, agences, ces questions méritent réflexion : pouvons-nous espérer parler demain de projets ruraux et périurbains comme on parle de projets urbains ? Sous quelles formes ? Avec quels outils ? Et l'un peut-il se faire sans l'autre ?

Céline TANGUAY

Strasbourg fait appel à Clermont et à Lille

L'expertise de deux agences du réseau FNAU a été très appréciée

Un séminaire «projet métropolitain» a eu lieu à Strasbourg le 14 juin 2006. Il avait pour objectif de questionner des experts extérieurs et les partenaires du projet quant aux axes de coopération à retenir pour le projet métropolitain franco-allemand «Eurodistrict Strasbourg-Ortenau». L'ADEUS a fait appel à l'expertise de deux agences du réseau FNAU : la présence de M. Thierry BAERT, de l'Agence de Lille, et de M. Rachid KANDER, de l'Agence de Clermont Ferrand et membre du Club Projet Urbain et Paysage, a été très appréciée. Elle a donné lieu à la pré-

sentation des démarches métropolitaines engagées dans leurs agglomérations respectives. Les autres experts étaient : Mme Brigitte ADAM, chercheur au Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung de Bonn (Allemagne), M. Wilhelm SCHULTE, responsable du Service du développement urbain à Hamburg (Allemagne), et M. Richard KLEINSCHMAGER, professeur et vice-président de l'Université Louis Pasteur à Strasbourg.

Yves GENDRON

Club Projet Urbain & paysage

Un grand merci à l'**aura**,
et aux Avignonnais
pour la qualité de
leur accueil

Comité de rédaction
Frédéric ROUSTAN
& Yves GENDRON
Aude CARTIER
Laurence HAEGEL
Rachid KANDER
Céline TANGUAY

et la participation de Marcel BELLIOT
et Dominique MUSSLIN

Conception graphique
Alain BONNANS

